

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
troux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAÎSSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal N° 274

Nouveaux faits connus vendredi à midi

Après tant de trônes renversés,
un qui s'élève. On assure qu'Ahmed
Zoghou sera aujourd'hui même pro-
clamé roi d'Albanie.

La requête des soldats appenzel-
lois a été repoussée par l'autorité
militaire supérieure. Ils devront
donc subir les arrêts.

Pour raison de santé, M. Strese-
mann n'assistera pas à la cérémonie
de la signature du Pacte Kellogg, à
Paris, il limitera son activité aux
entretiens diplomatiques.

Pinceau et ciseau

A trois reprises, si ce n'est à quatre,
nous sommes allés faire un tour à la
section des Arts de l'Exposition que M.
Curiger a organisée avec tant de dé-
vouement. Chaque fois, nous sommes
revenu avec des sentiments tellement
mêlés que nous avions renoncé à la
critique des œuvres qui s'y trouvent.

Et, de guerre lasse, nous l'avions
sollicitée, cette critique, d'un de nos
peintres les meilleurs qui n'expose pas
et qui, par conséquent, est tout à fait
libre d'encogner.

Avec une loyauté presque brutale,
mais parfaitement compréhensible à
certains points de vue, il refuse, si-
non son jugement moral, du moins toute
description écrite.

Nous devinons sa réserve. S'il disait
ce qu'il pense, il ferait peut-être ruer
dans les brancards. S'il masquait son
opinion de bouquets de fleurs, il crain-
drait de ne plus être pris au sérieux.
Notre ami ronge certainement son
frein.

Il ne faut crier ni au prodige ni au
désastre.

On pourrait s'attarder longtemps
sur les toiles de grandeur différente
d'Edouard Vallet, d'Edmond Bille, de
Nyfeler et d'Albert Gos qui sont déjà
des maîtres du pinceau.

Mais le public qui les connaît n'en
attendait pas moins d'eux. Nous pour-
rions même affirmer que, pour l'une
ou l'autre toile, il attendait davantage.

Ainsi l'Arène de Bille est très dis-
cutée. D'aucuns la portent aux nues,
ce qui est excessif ; d'autres lui contes-
tent toute valeur, ce qui est tomber
dans l'exagération opposée. Bille a fait
mieux et plus mal.

On a le droit, avec eux, d'être plus
sévère, car les prix de leurs tableaux
ne manquent pas de valeur, sans jeu
de mot. Nous avons de Gos des toiles
à dix et quinze mille francs ; L'Arène
est à 7500 francs ; les Filles, le diman-
che et le Bourg de Saillon, qui sont du
meilleur Vallet, atteignent cinq et qua-
tre mille francs ; Nyfeler estime son
Latschental, l'hiper à 3000 francs.

Ce n'est évidemment pas le Pérou,
mais ce n'est pas pour rien non plus,
et si ces maîtres, qui ont déjà fait
beaucoup parler d'eux, en bien et en
mal, formulent quelque prétention,
c'est qu'ils ont une clientèle qui les
apprécie et sur laquelle ils savent pou-
voir compter.

Laissons ces supériorités et exami-
nons le grand nombre d'œuvres de
toutes sortes, d'Olsommer, de Mussler,
d'André Closuit, de François Gos, de
Fay, de Loly Delherse, d'Anna Dubuis,
de Züricher, de L. Contat, de Jeanne
Pfluger, d'Estelle Würsten et de Dela-
coste.

Comme on le voit la femme joue
des coudes et est en train de faire
nombre à la section des Arts.

Dans toute cette énumération, il y a,
pour nous,

Des noms que nul encore n'a jamais répétés
comme disait Lamartine dans une de
ses poésies.

Seront-ils demain dans toutes les
bouches et dans toutes les oreilles ?
C'est une autre affaire. La carrière
est ingrate ; il est dur de percer. Pour
aller loin et monter haut, il faudra en-
core du travail, de la persévérance et
un brin de chance aussi.

Nous ne qualifierons pas les uns de
rois des peintres et les autres de fai-
seurs de croûtes, comme un confrère
vient de le faire.

Ce sont des jeunes qui cherchent
leur voie et qui ont tort de la chercher
dans le nombre. L'inspiration et le ta-
lent ne montent pas en croupe, et on
ne fabrique pas des tableaux en série,
comme la photographie ou le chromo.
Nous avons connu, à Paris, un Polo-
nais de quatorze ans, nommé Tadé
Styka, dont le portrait d'un violoniste
en renom avait été accepté par le Sa-
lon, ce qui était déjà un demi-succès.
Eh bien, il avait travaillé huit mois à
cette seule toile.

Nous soulignons en passant cette
persévérance et cette volonté de per-
fection qui faisait dire à Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre
ouvrage

Les Fay, les Müssler, les Olsommer
gagneraient à remettre leurs œuvres
sous le pinceau. Il y a le sens de l'ob-
servation, l'inspiration, la couleur,
l'expression et le dessin. L'un ou l'au-
tre paysage est même émouvant de
vérité. Puis, ce sont des jeunes, et on
aime parler des jeunes, ne fût-ce que
pour se rajeunir.

Tous ont droit à notre bienveillance
et à notre sympathie. Ce sont, du res-
te, des modestes, et, avec quelques bil-
lets de cent francs, parfois moins,
vous pouvez vous payer un très joli
portrait ou un paysage qui vous rap-
pelle un souvenir ou un coin aimé.

Qui donc ne se fendrait pas ?

Nous leur savons gré, en tous cas,
de se tenir éloignés de ce futurisme et
de cet impressionnisme où les arbres
semblent faits avec des papillottes et
des confettis et où les figures suent la
grimace et les contorsions.

Cela se trouve dans une autre salle.

La section des Arts nous réserve
également des surprises en sculpture
avec MM. Casanova et Lucien Delher-
se, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts
à Lausanne. Le premier expose une
douzaine de plâtre, pierre et bronze, et
le second une vingtaine d'œuvres en
plâtre, céramique, terre cuite, bronze,
porcelaine et faïence, dont les por-
traits de Maximilien Harden, le fou-
gueux polémiste allemand mort à
Montana, et d'Alexandre Dénériaz. Il
y a certainement dans Casanova et
Delherse une science qui s'affine et
s'affermir et une sincérité envelop-
pante qui attire. Retenez leur nom.
Vous les entendrez encore répéter.

Nous serions curieux de revoir ces
peintures et ces sculptures dans une
vingtaine d'années. Où auront-elles
échoué ? Comme les livres, les ta-
bleaux et les bronzes ont leur destinée !

Ch. Saint-Maurice.

Le « Nouvelliste » de ce jour contient
six pages ; nos lecteurs profiteront de faire
leurs achats chez les commerçants qui
y font de la publicité.

A travers nos stands CHEZ NOS EXPOSANTS

IV.

L'industrie

Force et lumière pourrait être la formu-
le de la Halle de l'Industrie où nous reve-
nons. Le domaine industriel est d'une telle
extension qu'il est difficile d'en embrasser
l'ensemble. Avec l'Aluminium, c'est la puis-
sance écrasante dont les simples lettres,
massives et majestueuses, sont l'expression.
Des diapositifs lumineux excellents nous
montrent l'intérieur des Usines de Chippis
qui vous donnent une idée très nette de leur
importance et de leur activité. C'est un des
stands imposants.

Puis, ce sont les Explosibles de Gamsen
avec leurs produits et le plan de l'Usine, les
Produits azotés de Martigny, le Magnésium,
également de Martigny, avec des pièces de
forge en métal si léger qu'il ne briserait pas
même du verre tout en étant la force.

Nous avons parlé, l'autre jour, de la
maison Giovanola Frères, de Monthey. A
leur stand, se trouve une porte en fer forgé
d'une rare beauté qui révèle l'artiste et le
maître. On lui donne une valeur marchande
de 6000 francs, mais peut-on évaluer l'art
en écus sonnants ?

Dans cette halle, se trouve la Doxa avec
ses merveilleux produits en fruits et légu-
mes de choix. Elle serait à sa place dans la
halle de l'Alimentation, mais elle n'est pas
du tout dépaycée ici. Sœur jumelle, ou mieux
sœur siamoise de Lenzbourg, c'est bien une
grosse industrie du pays et qui intéresse
tout particulièrement nos populations agri-
coles de la plaine.

Le dessert est ordinairement suivi du bon
cigare. Vous le trouverez à l'entrée princi-
pale de la halle, à gauche, avec la Manu-
facture de Tabacs et Cigares de Monthey dont
la réputation n'a fait que grandir et qui
connaît actuellement une brillante prospé-
rité. Dans la toile de fond, nous devinons
plus que nous reconnaissons un coin de
Monthey. Sur la place deux fumeurs sont
heureux des volutes bleues qu'ils envoient
dans les airs. Au premier plan, la plante
verte du tabac avec tous les excellents pro-
duits qui en découlent. Von der Muhl nous
fait assister à un défilé amusant de fumeurs.
Le brigadier de gendarmerie ne manque
pas à la collection. On croit entendre une
voix tonnant au loin : « Brigadier, vous avez
raison ! »

La Diva Lux vous tente avec ses bou-
teilles de luxe renfermant ses nectars. C'est
le cas de dire que le contenant vaut le con-
tenu. Les lanternes vénitienes qui char-
ment l'œil vous procurent un instant la dou-
ce illusion de la gondole. Il ne manque que
le « Santa Lucia » du gondolier. M. Luy pré-
sent, tout y serait.

C'est la Teinturerie valaisanne, de Sion,
avec sa charmante rosace de teintes à la
mode ; la Cartonnerie de Vouvry avec ses
échantillons intéressants ; la Savonnerie de
Monthey, dont le stand constitue un monu-
ment ou un autel. Casanova y a mis sa main
d'artiste. La « Blanchisseuse » et le « Bain »
pourraient figurer à la Section des Arts. On
les croirait de marbre tout comme la base
du monument lui-même. C'est du savon.

Les vins

M. le conseiller fédéral Schulthess, dans
son beau discours de la Journée officielle, a
rendu un hommage éclatant à la qualité de
nos crus qu'il n'a pas craint de qualifier de
« sans rival ». Après la visite des stands et
la dégustation, l'admiration en est chez tous
demeurée.

Toute la décoration du hall est due au
pinceau de M. E. Meichtry, qui a fait des
merveilles de jolies teintes douces et de
goût.

Le Pavillon valaisan, comprenant six
Maisons — est-ce modestie, crainte ou timi-
dité ? — n'a exposé que deux vins mar-
chands et commerciaux par excellence : le
« Fendant » et le « Johannisberg », alors que
les particuliers y sont allés de leurs bou-
teilles de choix et de leurs marques, affron-
tant courageusement la concurrence et l'ap-
préciation du jury. Nous citons quelque peu
de mémoire, nous excusant d'avance d'omis-
sions possibles : l'Etat, Châteauneuf, Jose-
ph Pont, J.-J. Mercier, Crittin Frères,
Germanier Frères, Clavier, Berclaz, Gatt-
len, Bonvin de Sion ; les stands de dégusta-
tion Maurice Roh, Cina, Hoirie Ls Michellod,
Hoirs Charles Bonvin Fils et Bonvin Kaelin,
Buro et L. Imesch ; la Société d'Agriculture
de Sierre, avec ses « Glacier » de 1857, 1863,

1870 et 1880. Nous avons été vivement inté-
ressé par deux tableaux mettant à l'honneur
tous les maîtres-vignerons que la Société a
diplômés de 1875 à 1927, soit pendant plus
d'un demi-siècle. Nous nous sommes fait le
plaisir de lire tous ces noms, sans en sauter
un seul, qui représentent du travail, du dé-
vouement et un amour de la terre et du
cep devant lequel nous devons nous incli-
ner. Au stand de M. Imesch, nous avons ad-
miré d'artistiques barils sculptés représen-
tant des scènes de la vie champêtre. Ils
viennent de Törbel, la patrie de M. Petrig.
Ah ! ces stands de la dégustation ! Nos in-
vités de la Journée officielle pourraient en
dire long sur les flacons lumineux — c'est
le mot. Gloire à notre viticulture !

Ch. S.-M.

Le travail féminin de Châteauneuf

Dans l'une des salles de l'école des gar-
çons, à l'Exposition de Sierre, l'Ecole d'a-
griculture de Châteauneuf nous présente,
en un ensemble succinct et dégagé, le tra-
vail, fort intéressant, de l'élément féminin.

A côté de quelques belles broderies valai-
sannes, stores et brise-bises exécutés à la
suite du cours donné par Mme Würsten,
quantité d'ouvrages pratiques : lingerie et
vêtements d'usage dont l'un ou l'autre sont
taillés dans les tissus apprêtés sur les mé-
tiers de la maison.

Confort, solidité, bienfacture, avec pour
quelques pièces, la note coquette que con-
fère une dentelle, un entredeux ou un jour
habilement placés.

Le « Nouvelliste » a signalé, mardi, dans
son article sur la part immense que l'Ecole
cantonale de Châteauneuf occupe à l'Expo-
sition, l'utilisation des bas usagés. A une
époque où le budget de chaque femme est
lourdement grevé par ce poste, laquelle
d'entre nous ne chercherait pas à en tirer
parti en confectionnant ces sweaters et ro-
bettes d'enfants, dont les coutures dissimu-
lées par un soutachage de couleurs servent
d'ornement.

Jetons un coup d'œil sur les conserves.
Des bocaux transparents nous tentent par
leur contenu où s'inscrit, en jaune carotte,
une nouvelle fois le nom de Châteauneuf,
tandis que, coupés en julienne séchés à l'air
et au grand soleil, d'autres légumes et con-
diments renouvelleront, durant les longs hi-
vers, potages et sauces.

Pratique on ne peut plus, ce cours ména-
ger. Il serait particulièrement à souhaiter
que nos montagnards le suivent. Aidés par
l'industrie à domicile qui doit leur donner
plus d'aisance, nos villages connaîtraient
enfin l'hygiène et le confort.

Et par les routes dont le réseau s'étend,
le progrès pénétrera partout.

Ainsi se développe et s'éclaire le plan de
celui qui fut le fondateur de cette institu-
tion, si violemment combattue, mais dont
l'utilité s'avère chaque jour davantage.

J..

Le registre foncier

Lorsqu'on énumère toutes les belles et
grandes œuvres dont s'enorgueillit à bon
droit notre canton, on oublie parfois l'une
d'elles. Est-ce peut-être parce que, gigan-
tesque, elle n'avance que par étapes ? Ou
n'est-ce pas aussi parce que, élaborée en
pleine campagne ou dans le silence de quel-
ques bureaux elle ne frappe aucun des sens
de nos populations ? C'est de l'établisse-
ment d'un cadastre scientifiquement exact
et de l'introduction du Registre foncier que
nous voulons parler. Fixer d'une manière
sûre par le dessin et par la plume la pro-
priété immobilière, qui revêt une si grande
importance dans notre économie valaisanne,
tel est le but de ce lever soigné du cadastre
et de cet enregistrement minutieux de la
propriété foncière à laquelle procède le
gouvernement depuis une décennie par l'en-
tremise de son homme de confiance, M. le
géomètre cantonal Gapan, avec lequel col-
laborent étroitement un groupe de jeunes
techniciens, conscients de l'importance de
la tâche qu'ils poursuivent avec beaucoup
de feu et d'enthousiasme.

Déjà les territoires de plusieurs commu-
nes sont définitivement classés. C'est un
spectacle, mis habilement à la portée du
profane, des opérations successives qu'im-
plique ce labeur de bénédictin que nous
convie le bureau cantonal du Registre fon-
cier dans l'une des vastes salles du rez-de-
chaussée de l'Ecole des garçons, pavillon H.

Nous examinons plus loin en premier
lieu ce qui concerne les plans d'ensemble ;
nous parlerons ensuite des mensurations ca-
dastres et de l'introduction du Registre
foncier.

Le Pape et les maux de notre temps

Un discours de Pie XI sur les
devoirs particuliers des chré-
tiens et des chrétiennes
à notre époque

(De notre correspondant particulier.)

Rome, le 20 août.

Des dépêches d'agences ont signalé le
discours que Pie XI a prononcé le jour de
l'Assomption à l'occasion de la lecture
des décrets proclamant l'héroïcité des
vertus du vénérable Conrad de Parzham,
frère portier de l'Ordre des Capucins, dé-
cédé en Bavière en 1894, et de la vénéra-
ble Paola Frassinetti, fondatrice de l'Or-
dre des Sœurs de Sainte-Dorothee, dé-
cédée à Rome en 1882.

Ces dépêches ont dit que le Pape avait
parlé du féminisme et des excès de la mo-
de mais elles n'ont donné qu'une idée
vraiment trop insuffisante de ce discours
où le Souverain Pontife a, en réalité, tra-
ité des devoirs particuliers des chrétiens
et des chrétiennes de notre époque en des
termes qui méritent d'être mieux connus
du public catholique.

Les maux particuliers de notre époque

Pie XI a voulu opposer les exemples
admirables donnés par le vénérable Con-
rad de Parzham et la vénérable Paola
Frassinetti à la conduite de trop de chré-
tiens d'aujourd'hui :

« Que voyons-nous aujourd'hui ? s'écrie
le Saint-Père. Le monde, ce monde pour le-
quel, chose terrible à penser, Jésus n'a pas
voulu prier : « Pro mundo non rogo » — Jé-
sus qui a su trouver une prière même pour
ceux qui le crucifiaient au moment où ils
le clouaient sur la croix — le monde a tou-
jours été tel que le voit l'Apôtre : « Omne
quod in mundo est concupiscentia carnis
est, concupiscentia oculorum, superbia vil-
tae », sensualité, avarice, orgueil. Le monde
a toujours été plein de malice : « Mundus
totus in maligno positus est. » Le monde a
toujours été ainsi ; il a toujours été ainsi
dans certaines zones où n'arrive pas la
prière de Jésus.

Mais il y a des moments où l'on dirait
que la mondanité dépasse les bornes de ce
qui est le monde par excellence et déborde,
envahit, contamine même ceux qui ne
veulent pas, ne voudraient pas être du monde
pour ne pas tomber sous cette parole de
Jésus, qui ne sont pas du monde mais s'en
approchent beaucoup et même trop, reçoivent
et goûtent son esprit.

Hélas ! aujourd'hui, pour le sexe mascu-
lin c'est une grande séduction que celle de
la richesse, celle de posséder pour jouir,
pour pouvoir, pour opprimer. C'est une ter-
rible séduction, et beaucoup, un trop grand
nombre, en sont esclaves. C'est ce que l'on
peut constater aussi en d'autres périodes
de l'histoire, mais pour peu que l'on regarde
autour de soi et que l'on fasse attention à
ce qui est à la portée des yeux et des
mains cela se vérifie avec une intensité
particulière de nos jours dans la convoitise
universelle des biens terrestres qui suscite
des inimitiés d'homme à homme, de classe
à classe, de peuple à peuple ; ce qui, du
reste, est fatal pour les biens terrestres
dont plus les uns ont et moins ont les au-
tres : « Inde irae ».

Et puis la course éfrénée au plaisir, la
tendance à être au-dessus, à commander,
à dominer ! Combien est opportun l'exemple
de ce bon, humble, pieux, généreux frère
converts, de ce vénérable Conrad de Parz-
ham, qui renonce à tout et se cache dans
l'humilité et s'assujettit à une vie de mortifi-
cation dans l'austérité de la vie religieuse,
de la vie de capucin. Quel contraste, quelle
édification, quel sujet de méditation ! »

La femme chrétienne et la mode

Le Saint-Père passe ensuite au sexe fé-
minin et constate que là aussi la situation
est souvent bien triste :

« Quelle peine, dit Pie XI, de voir la fem-
me faire, semble-t-il, constamment effort
pour arriver finalement quasi à la destruc-
tion complète d'elle-même et de ce qui, en
elle, est le plus exquisément caractéristi-
que, à la destruction, non pas seulement à
l'abandon, mais à la destruction qu'on dirait
inconsciente tant elle est profonde de ce qui
est l'ornement naturel qui lui a été particu-
lièrement confié ! »

Quelle peine de la voir appliquée à effa-
cer ces magnifiques, ces très exquises li-
gnes tracées en elle par la main de Dieu !
Et pour devenir quoi ? Pour détruire tout
ce qui l'ennoblit si hautement, pour effacer
tout ce qu'elle a reçu de plus caractéristi-
que de Dieu et de la nature et qui, pour ce-
la, ne pourra jamais être supprimé ; pour
tout perdre, en somme, et ne rien acquérir...

Ces choses-là aussi, hélas ! ne sont pas
absolument des nouveautés. En d'autres
temps aussi, l'on a vu les mêmes faits dé-
plorables. Mais rarement, à en juger par ce
que l'histoire rappelle dans ses monuments,
rarement comme aujourd'hui. Et c'est vrai-

ment là une chose qui impressionne ceux qui réfléchissent à ce qu'ils voient.

Elles font pitié, tant d'âmes qui, hélas ! appartiennent à ce monde, à cette zone dont Jésus a parlé d'une façon si effrayante. Mais, s'il n'y avait qu'elles seules, la chose se comprendrait. Mais il en est, hélas ! de même de tant d'autres qui ne veulent pas être considérées du monde, qui s'offensent de cette épithète, qui veulent ou prétendent être et se dire chrétiens catholiques — ce qui est l'expression la plus haute et complète du christianisme — qui veulent conserver la profession catholique, qui veulent entrer dans l'église et s'approcher de l'autel, oubliant qu'elles entrent dans la maison de Dieu, du Saint des saints et qu'elles s'approchent de l'autel où adorent et tremblent les purités angéliques elles-mêmes. Il y a une parole de l'Esprit-Saint qui ne justifie pas mais qui explique ce que l'on voit de cette façon, une autre parole terrible qui dit : « Fascinatibus nugatis obscurat bona et transvertit sensum sine malitia. » Il y a dans la vanité une force de fascination qui obscurcit les idées du bien et transporte, égare même des esprits purs. Et c'est très vrai et c'est ce que l'on déplore constamment même chez ceux qui ne sont pas précisément à l'école de Marie et des saints. Et il est souverainement douloureux de voir qu'à ces embûches, qu'à ces fascinations de la vanité ne cède pas seulement une si nombreuse jeunesse mais encore tant d'épouses, tant de mères, tant de femmes qui, dans la famille et dans la société, devraient être des modèles de vie chrétienne. »

Catholicisme et vrai féminisme

Pie XI conclut de tout cela que l'exemple de la vénérable Paola Frassinetti vient en ce moment avec une particulière opportunité :

« Voilà, s'écrie-t-il, la femme, une femme, on peut le dire, dominée par un saint, par un glorieux féminisme, un féminisme vénérable et antique comme l'Eglise et que l'Eglise a toujours soutenu et honoré. Que veulent les femmes modernes, les féministes ? A les entendre, elles veulent se suffire à elles-mêmes, s'ouvrir une voie propre, ne pas dépendre de l'égoïsme, de la domination des hommes, s'ouvrir un champ propre d'activité. Eh bien ! qu'a fait l'Eglise en encourageant la profession religieuse et la consécration de tant de vies généreuses à tant d'œuvres de piété, d'éducation, d'assistance, d'évangélisation, d'apostolat du bien sous toutes les formes imaginables ?

Voilà un vrai, glorieux et méritoire féminisme. Que sont les religieuses de tous les temps et de toutes les sortes sinon des femmes qui voulurent se suffire à elles-mêmes, dans le respect de toutes les lois respectables, qui voulurent travailler dans des champs choisis et voulus par elles ? Vraiment en cela on ne voit pas autre chose qu'émancipation, élévation, consécration de la femme et cela, l'Eglise l'a toujours vénéré et désigné aux honneurs du peuple chrétien. Elle a tellement respecté ce saint féminisme que même aux évêques elle dit : « Suivez d'un œil vigilant la vie de ces religieuses, mais ne vous mêlez pas de cette vie intime qu'elles ont choisie sous l'inspiration divine et avec l'approbation de l'Eglise enseignante qui l'a consacrée par sa sanction. »

Le Souverain Pontife termina ce discours en rendant grâce à la Mère et à la Reine de tous les saints d'avoir permis en ce jour de sa fête la méditation de tant de choses belles, élevées, saintes et vraiment dignes d'admiration et d'imitation. **Guardia.**

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un trône s'élève

L'Europe s'était habituée au renversement des trônes ; l'Albanie, elle, veut en élever un.

L'assemblée constituante, qui se réunit à Tirana aujourd'hui, 24 août, aura à procéder, assure-t-on, à la révision de la Constitution. Trois hypothèses ont été émises à ce sujet. Ahmed Zoghou serait proclamé ou président de la République à vie, ou prince, ou, enfin, roi d'Albanie. On assure qu'au cours de la première séance déjà Ahmed Zoghou sera proclamé roi.

D'après le « Giornale d'Italia », Ahmed Zoghou ne sera pas présent à la séance d'inauguration de l'Assemblée. Mais il a envoyé de Durazzo un message dans lequel il relate l'œuvre accomplie par lui et fait connaître son futur programme. Le bruit court que le nouveau roi prendra le nom de Scanderberg III.

Le traitement des ministres français

Les ministres français recevaient 60,000 francs de traitement avant la guerre. Ces traitements ont été portés, par la suite, à 80,000 francs. M. Poincaré a pris en considération les réclamations ministérielles et, à la réunion des membres du gouvernement, il a consenti à élever les traitements des ministres au coefficient 3 par rapport à l'avant-guerre. Ainsi, les membres du gouvernement recevront, après que les régularisations auront été faites, 180,000 francs par an, argent français bien entendu.

Un crocodile à la gare de Brescia Et des bœufs furieux dans les rues de Naples

Mercredi soir un crocodile réussit à s'échapper, à Brescia (Italie), d'un train transportant des bêtes de cirque. L'animal, qui se promenait tranquillement sur le quai de la gare, provoqua une vive panique parmi les voyageurs ; il put être

capturé après une chasse qui dura près de deux heures.

— Mardi, trois gros bœufs, prêts à être conduits à l'abattoir, ont rompu leurs cordes et se sont lancés à toute vitesse au travers des rues de la ville de Naples. Ils renversèrent une voiture et son conducteur qui a été piétiné. Un cheminot a été grièvement blessé. Les bêtes furieuses pénétrèrent dans un jardin qu'elles dévastèrent. Un jardinier a été sérieusement blessé. La chasse dura plus d'une heure.

Attentat contre un consul d'Italie

Un attentat a été commis contre le consul d'Italie à Saint-Raphaël, marquis de Miro. Au moment où le consul sortait de sa villa pour se rendre à son garage, distant d'une quinzaine de mètres, et que, arrêté, il donnait quelques instructions à sa femme de chambre, un coup de feu partit. C'était un coup de fusil chargé à la chevrotine. Quelques projectiles atteignirent le consul et sa femme de chambre qui, fort heureusement, n'ont pas été grièvement blessés.

L'auteur de l'agression, qui se dissimulait derrière un arbre, a pu prendre la fuite.

Les assassins de la famille Courcoux sont exécutés

Jeudi matin, au lever du jour, il a été procédé, sur la place de Casablanca (Maroc), qui se trouve devant la prison civile, à la double exécution capitale de Bou Djemaa ben Ali, assassin du colon Frassinetti, et de Moktar ben Hadj, assassin de la famille Courcoux, frère, belle-sœur et neveu de l'évêque d'Orléans.

Bien avant l'heure de l'exécution, une foule nombreuse, composée d'Européens et d'indigènes, contenue par un important service d'ordre, s'était massée aux abords de la prison et avait assisté au montage de la lugubre machine.

Les condamnés ont été réveillés par le procureur de la République, le greffier, les avocats et un ministre de la religion musulmane. Ils ont appris avec calme le sort qui leur était réservé, puis, ayant conféré avec le mufti et s'étant livrés, dans la cour de la prison, aux dernières ablutions rituelles, ils ont été abandonnés aux aides pour leur ultime toilette.

Boudjemaa a été exécuté le premier. Quand il parut devant la guillotine, il jeta un regard éffrayé sur le couperet puis marcha crânement à la mort.

Après le nettoyage, les aides amenèrent Mokhtar. Au moment où celui-ci parut, la foule proféra des cris : « A mort ! » L'assassin, se tournant vers la foule, l'injuria vivement et insulta les magistrats et le bourreau. Puis il se rendit devant l'échafaud et essaya de résister aux aides qui mirent rapidement fin à cette scène pénible.

C'est la première fois que la guillotine a été employée au Maroc.

Le paludisme à bord

Le vapeur « Courselles », qui fait le trafic des bananes entre Las Palmas et Nantes, est arrivé dans ce dernier port avec une grande partie de l'équipage malade.

Onze matelots atteints de paludisme ont été transportés à l'hospice général, ainsi que deux officiers. Un de ceux-ci, le lieutenant Francis Morin, 45 ans, inscrit au quartier de Dinan, a succombé ; et l'état du chef mécanicien Le Doarec donne de grandes inquiétudes.

Toutes précautions sont prises pour éviter la contagion, mais la nouvelle a causé en ville une assez vive émotion.

NOUVELLES SUISSES

Les soldats appenzellois devront subir leur peine

Le Département militaire fédéral, après examen des plaintes adressées par les fusiliers de la compagnie III/84, condamnés pour refus d'obéissance à une peine disciplinaire de 12 jours d'arrêts, a pris les décisions suivantes : 1. la plainte contre la peine de 12 jours d'arrêt prononcée par le commandant de la 6^{me} division est repoussée ; 2. cette décision est définitive ; 3. les peines doivent être exécutées immédiatement. 4. la direction militaire du canton d'Appenzell-Rhodes-Intérieures est chargée de mettre la peine à exécution.

Le curé et son chien

A Burg, près de Rodersdorf (Soleure), le curé de la localité, qui voulait punir son chien-loup parce qu'il avait attaqué un enfant, a été cruellement mordu à la main par l'animal, qui, rompant sa chaîne, s'est élancé sur son maître en cherchant à lui sauter à la gorge. Ce n'est qu'à grand-peine que le curé parvint à se défaire du chien qui, une nouvelle fois, s'élança sur lui, le mordant à la joue. La bête a été finalement abattue par un garde-frontière.

Incendie

Mercredi après-midi, le feu a complètement détruit, à Otelfingen (Zurich), un grand bâtiment appartenant à la Coopérative suisse pour la culture des légumes, de Chiètres. Les nombreux pompiers arrivés sur le lieu du sinistre, dont ceux de Zurich, n'ont pas pu maîtriser le feu. De grandes quantités de céréales évaluées à 55,000 francs ont été la proie des flammes. L'ensemble des dégâts atteint 90,000 francs. Ils sont couverts par une assurance. On croit que le feu est dû à la fermentation du foin.

La chaussée tragique

Mercredi, à 15 h. 30, le jeune enfant de M. Hermann, fabricant à La Chaux-de-Fonds, momentanément en villégiature aux Villas Dubochet, à Clarens-Montreux, faisait une promenade avec sa bonne. A la hauteur de la pharmacie Buhler, à Clarens, le petit Jean-Pierre traversa brusquement la chaussée. Il fut atteint par l'automobile de M. D., de Vevey, qui roulait en direction de cette ville. Le garçonnet tomba sous le lourd véhicule.

Immédiatement l'auto, qui roulait du reste à une allure modérée, s'arrêta. Mais il était trop tard déjà. Devant la foule aussitôt assemblée on ne retira qu'un cadavre de dessous la machine. Le pauvre petit avait été tué sur le coup. Il était âgé de quatre ans.

Jeudi matin, vers 1 heure, l'automobile de M. Jacob Lipe, commerçant à Oberrieden (Zurich), s'est jetée contre une balustrade entre Horgen et Oberrieden. M. Lipe, âgé de 24 ans, a été tué sur le coup. Un de ses amis qui était au volant a été gardé à la disposition de la justice afin d'établir les responsabilités.

Vers 22 heures, jeudi, un grave accident s'est produit à l'avenue de la Gare, au virage de Georgette, à Lausanne. Un taxi conduit par le chauffeur G., qui n'était pas de sang-froid, butta, après le tournant, contre un arbre, puis s'emboutit contre un pylône de tram. Les occupants de l'auto furent gravement blessés. L'un d'eux passa à travers la vitre de l'auto et s'arracha le cuir chevelu. Il a été soigné par M. le Dr Jaggy, et transporté à la clinique Mont-Riant. Le second passager se retira avant l'enquête. Il a également été blessé. Le chauffeur, légèrement blessé au visage, a été gardé à la disposition de la justice.

Noyade

Le propriétaire du restaurant Ahorn à Truns (Grisons), M. Florin Job, 45 ans, qui travaillait en qualité de manœuvre peintre au nouveau pont de Rinkenbergr, a fait une chute dans l'eau et s'est noyé. Il était marié.

Le délit de fuite

Le Conseil d'Etat du canton de Genève vient de promulguer une loi votée par le Grand Conseil, complétant le code pénal par une adjonction relative au délit de fuite. Voici le texte du nouvel article 273, actuellement applicable :

« Art. 273. — Si le coupable abandonne intentionnellement sa victime ou se soustrait ou tente de se soustraire par la fuite aux conséquences de son acte, il sera puni de l'emprisonnement jusqu'à trois ans et d'une amende jusqu'à 5000 fr. »

Tu travailleras six jours...

Les paysans faisant de plus en plus les foins le dimanche, même le jour de Pentecôte, le conseil synodal zurichois adresse un appel aux gens de la campagne leur demandant de ne travailler le dimanche qu'en cas d'absolue nécessité.

Brûlée vive

La femme du fermier Rufenacht, d'Obermoos (Lucerne), mère de six enfants, voulut allumer son feu avec du pétrole quand la burette fit explosion. Les vêtements de Mme Rufenacht prirent feu et, en un instant, elle fut entourée de flammes. Il fut impossible de la sauver. Elle a succombé à ses brûlures, après de grandes souffrances.

Le train Lyss-Lausanne contre une automobile postale

Jeudi matin, une automobile postale faisant le service de Lyss à Aarberg est entrée en collision avec le train de voyageurs Lyss-Lausanne, partant à 8 h. 47. C'est un miracle qu'un accident plus grave ne se soit pas produit. Le train traverse ordinairement le passage à niveau à une vitesse de 60 à 70 km. à l'heure. La locomotive ayant sifflé, le chauffeur de l'automobile put arrêter son lourd véhicule, au tout dernier moment. Les roues avant de l'auto postale furent arrachées mais le véhicule ne se renversa pas. Par hasard — un hasard heureux — aucun passager ne se trouvait dans l'automobile. Le chauffeur en a été quitte pour la peur.

Il a déclaré que les signaux électriques n'avaient pas fonctionné au passage à niveau, qui se trouvait sans surveillance.

NOUVELLES LOCALES

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

Routes de montagne. — Le Conseil d'Etat prend acte que le Conseil fédéral a approuvé le projet concernant la construction de la première section (Viège-Alberried) du chemin forestier Viège-Bürchen, et qu'il a mis les travaux qui y sont prévus au bénéfice d'une subvention de 20 % du devis de 250,000 fr., soit de 50,000 fr. au maximum.

Homologations.

Il homologue :

1. les statuts du consortium « Kolmatisation Täschrund », de siège social à Täschr ;
2. les statuts du consortium de Chateaupré, de Siège social à Grimontz ;
3. les statuts de l'« Alte Wassergeteilenschaft Ober-Ems » ;
4. le règlement de police de la commune d'Evionnaz ;
5. le règlement de la commune de Montana concernant la police des constructions ;
6. l'article additionnel au règlement de police d'Arbaz, adopté en assemblée primaire du 4 mars 1928, interdisant l'emploi d'explosifs les jours de fête ou de manifestation quelconque ;
7. l'acte du 30 juin 1928, Henri Chappaz, notaire, par lequel la commune de Bagnes accorde à la Société d'Energie de l'Ouest-Suisse, une prolongation de cinq ans, soit jusqu'au 15 novembre 1932, du délai pour le commencement des travaux de mise en valeur des forces de la Gura de Louvie, dès ses sources jusqu'au confluent de la Dranse.

Fabrique de plâtre. — Il accorde à M. l'ing. Guye, à Lausanne, sous les réserves qui seront déterminées par le Département de l'Intérieur, l'autorisation d'exploiter ses installations pour la fabrication du plâtre, à Finges.

Prison de St-Maurice. — Il décide de fermer provisoirement la prison préventive de St-Maurice.

Chef de section. — M. le capitaine Maye Oscar, à Leytron, est nommé chef de la section militaire de Riddes-Isérables-Leytron et Saillon, en remplacement du titulaire, décédé.

Etat civil. — M. StuderAloys, substitut, est nommé officier d'état civil de l'arrondissement de Vesperterminen, en remplacement du titulaire, décédé, et M. Zimmermann Otto, au dit lieu, et nommé substitut.

L'achat de l'Hôtel de l'«Aiglon»

Jeudi après-midi, l'Etat du Valais s'est rendu définitivement acquéreur de l'Hôtel de l'Aiglon à Bouveret pour le prix définitif de 145,000 francs, y compris un riche mobilier. C'est une affaire extrêmement avantageuse pour le canton à tous les points de vue.

MM. de Cocatrix, président du Conseil d'Etat, et Walpen, chef du Département de l'Instruction publique, représentaient l'Etat du Valais. La Banque de Montreux, propriétaire des immeubles, avait délégué MM. Pfyffer, son directeur, et Jaccod.

Il y a deux immeubles : l'hôtel proprement dit et un établissement de bains qui pourra être très facilement transformé et où l'on se propose d'établir l'appartement des Religieuses de l'Institut.

Le salon, agrandi d'une très belle terrasse, deviendra une chapelle spacieuse et fort bien éclairée.

Les enfants de Géronde, sourds-muets et anormaux, se trouveront fort bien dans ce bel immeuble inondé de lumière et de soleil et d'où la vue s'étend admirable sur le lac, la côte et les montagnes vaudoises. Près de 150 enfants sont déjà annoncés.

A L'EXPOSITION

Les Classes Moyennes et l'Union commerciale à Sierre

La Fédération romande des Classes Moyennes et l'Union commerciale Valaisanne avec Service d'escompte ont choisi Sierre pour leurs réunions qui se tiendront le 25 août à l'Hôtel Arnold. Un banquet réunira tous les délégués le 26 août à l'Hôtel Arnold.

L'Union commerciale valaisanne affiliée à la Fédération romande des Classes Moyennes ne fait pas de politique ; son but est tout économique ; en favorisant la vente au comptant, par le Service d'escompte, elle cherche à promouvoir le développement économique ; en luttant contre le colportage, contre le gâchage des prix et contre les grands magasins étrangers qui étendent leurs tentacules jusqu'au fond de nos vallées pour en aspirer le fruit de nos sueurs, elle cherche à assainir le commerce en général ; en un mot son but est de défendre aussi bien les intérêts du consommateur que ceux du négociant.

Commerçants, artisans, agriculteurs, consommateurs en général que ce mouvement intéresse, si vous venez à Sierre pendant l'un de ces deux jours, venez assister à nos délibérations ; vous serez les bienvenus et nous apporterons par votre présence un précieux réconfort.

EXPOSITION TEMPORAIRE DE L'ESPECE CHEVALINE (7-8-9 et 10 septembre)

Les intéressés sont avisés que le choix des sujets admis à cette exposition se fera à l'occasion de concours de chevaux qui auront lieu à

Monthey, le 30 août, à 10 heures.
Martigny, le 30 août, à 15 heures.
Tourtemagne, le 31 août, à 8 h. 30.
Sion, le 31 août, à 13 h. 30.

Peuvent y être présentés les étalons et baudets, les juments suitées avec leur produit, les juments portant d'un étalon approuvé par la Confédération, les poulains et pouliches nés en 1926, 1927 et 1928, les ongres (chevaux de trait), les ânes et les muets.

Le certificat d'ascendance sera obligatoire pour les juments, les poulains, pouliches et chevaux de trait. Pour les juments portantes, il sera exigé le certificat de saillie. Le nombre maximum des animaux admis à l'exposition est fixé à 50.

Pour les formulaires d'inscription, prière de s'adresser au Secrétariat du Groupe Agricole à Châteauneuf, ou, pour le Haut-Valais, à M. L. Meyer, Tourtemagne, pour le Centre à M. Duc, méd.-vét., à Sion, et pour le Bas-Valais, à M. Ad. Chappot, à Charrat.

Nomination ecclésiastique

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur Biéler, évêque du Diocèse, M. l'abbé Andenmatten, Rd curé de Tœrbel, a été nommé curé et doyen de Rarogne.

Dans l'ivresse, il tue son frère à coups de hache

Un drame pénible vient d'ensanglanter le beau village d'Ardon, ordinairement si paisible.

Mercredi soir, à 20 heures, les frères Paul et Jean Gaillard qui, depuis de longues années, vivaient en mauvaise intelligence, en sont venus aux mains.

Ils se trouvaient au fond du village, tout près de leur demeure, quand ils commencèrent à s'injurier. La querelle continua dans les escaliers de la maison. Tout à coup, Paul Gaillard, qui semblait en état d'ivresse, saisit une hache et en frappa son frère à coups redoublés sur la tête. Le malheureux s'écroura, le crâne fracturé, cependant que le meurtrier regagnait son appartement.

Mandé d'urgence, le Dr Ribordy, de Riddes, fit conduire le blessé à l'Hôpital de Sion, mais il mourut en cours de route. Le soir même la police appréhenda le coupable. Il s'était déjà mis au lit quand on fit irruption dans sa chambre. Gardé à vue durant la nuit, il fut, jeudi matin, interrogé par M. Mariéthod, substitut, et conduit dans les prisons de Sion par le caporal Pralong. Le criminel a déclaré avoir agi sous le coup de la colère et n'avoir pas voulu donner la mort à son malheureux frère.

La victime de ce drame lamentable est un charbonnier âgé de 58 ans. Le criminel a 49 ans.

LA PRESSE SUISSE A ZERMATT

L'Assemblée de la Presse suisse à Zermatt s'annonce comme un brillant succès. La participation battra tous les records, car, à ce jour déjà, 350 personnes se sont fait inscrire.

Un soldat blessé sur le marche-pied d'un camion

Le mitrailleur Robert Zurcher, en service militaire au bataillon de montagne 9, rentra en Liddes et Orsières, assis sur le marche-pied d'un camion. A un moment donné, le camion croisa une voiture montant de la vallée. Zurcher se trouva coincé entre le mur et le camion. Il a une fracture du bassin mais sa vie n'est pas sérieusement en danger.

C'est en somme la répétition de l'accident arrivé sur la route de St-Maurice à Bex où un soldat trouva la plus atroce des morts.

Une question se pose : est-il exact qu'un soldat ait l'obligation de se tenir sur le marche-pied d'un camion ?

MOUVEMENT TOURISTIQUE

TABLEAU VII

Dans la nuit du 14 au 15 août, il a été constaté dans nos hôtels 52,907 Suisses, 2189 Anglais, 1803 Allemands, 317 Américains, 429 Hollandais, 349 Italiens, 763 Français, 154 Belges, et Luxembourgeois, 109 Autrichiens, 36 Hongrois, 41 Espagnols et Portugais, 56 Grecs, 23 Polonais, 14 Africains, 12 Tchécoslovaques, et environ 150 d'autres Etats étrangers, soit 11,746 personnes dans les hôtels et 2290 dans les divers chalets particuliers. Total : 14,036 personnes, contre 14,073 en août 1927.

La chasse

L'ouverture de la chasse est fixée au 5 septembre. Elle durera jusqu'au 5 décembre. La chasse au chamois et à la marmotte ne pourra avoir lieu que du 12 au 30 septembre ; celle du lièvre du 5 septembre au 15 novembre, sauf en-dessous de 1000 mètres d'altitude où elle est prolongée jusqu'au 5 décembre. La chasse au faisan est limitée du 5 septembre au 15

octobre. Le chevreuil ne pourra être chassé pendant trois semaines, soit du 15 septembre au 5 octobre. Elle n'est d'ailleurs autorisée que dans les districts de Monthey, St-Maurice, Entremont et Martigny.

L'arrêté du Conseil d'Etat interdit la chasse aux cerfs, aux bouquetins, aux faons, du chevreuil et du chamois nés dans l'année et aux mères qui les accompagnent. Il n'est pas permis non plus de tuer les marmottes de l'année, les hérissons et les poules du grand et du petit tétras.

La chasse sur le lac Léman va du 15 décembre à fin février; elle est accordée aux porteurs du permis général moyennant un permis spécial, dont le coût est de 20 francs.

Les prix des permis sont fixés comme suit: pour les citoyens suisses domiciliés dans le canton: pour tout gibier: 45 fr.; pour la chasse au chamois et à la marmotte seule, 30 fr. Pour les citoyens suisses non domiciliés dans le canton, 150 fr. Pour les étrangers à la Suisse domiciliés dans le canton depuis plus de deux ans, 45 fr.; depuis plus de trois ans et moins de dix ans: 150 fr.; pour les étrangers non domiciliés dans le canton, mais en Suisse, 200 fr.

Les chasseurs recevront 0 fr. 50 de prime pour tout geai et tout corbeau tué, 1 franc pour les pies et 3 francs pour chaque vautour, épervier, faucon hobereau et faucon pèlerin détruit, moyennant présentation de l'oiseau au poste de gendarmerie le plus rapproché.

M. Jacques Luisier trouve la mort dans une collision sur le Mauvoisin à St-Maurice

Jeudi matin, vers les 10 heures, un triste accident dont les suites, hélas! ont été mortelles, est arrivé sur le pont du Mauvoisin, à St-Maurice. M. Jacques Luisier, fils de M. Ferdinand Luisier, marchand de fers à Martigny, se rendait à Champéry sur une moto, marque A. J. S. A deux mètres du pont du Mauvoisin, il se trouva brusquement en face d'une auto qui se dirigeait dans la direction du Simplon et dans laquelle se trouvaient deux dames et un monsieur qui conduisait.

Contrairement aux prescriptions, paraît-il, l'auto obliqua à gauche de la chaussée pour éviter l'accident, affirme le conducteur. Vérifiée, la vitesse était normale.

La collision se produisit, terrible. M. Luisier fut jeté à terre de sa machine qui passa sous l'auto et il fut relevé avec de très graves blessures, souffrant énormément. L'automobiliste, M. Knecht, un major bernois en séjour à Bex, prit le blessé dans sa machine et le conduisit à la clinique St-Amé. Son attitude fut correcte.

Un premier examen médical de M. Luisier accusa une fracture du bassin et des lésions internes sans parler des autres blessures. On comptait le sauver. La famille fut prévenue téléphoniquement du terrible accident arrivé à son chef. Vers les 14 heures, hélas! une hémorragie se déclara. Elle devait l'emporter.

Le corps de M. Jacques Luisier a été transporté à Martigny. Les obsèques auront lieu demain, dimanche, à 10 h. 45. La victime laisse une jeune veuve, un petit enfant et des parents, dans toutes les désolations. Chacun compatit à leur grande douleur. A tous, l'hommage ému de nos condoléances!

La fièvre aphteuse s'étend

Au cours de la semaine dernière, l'effectif du bétail contaminé aux Grisons a de nouveau augmenté. La fièvre aphteuse vient de faire son apparition dans le district d'Albula. Sauf ce cas, l'épizootie est restée limitée à la région de Mesocco, où l'on a annoncé 7 nouveaux cas. Au Tessin, la maladie a fait son apparition dans trois pâturages, dont deux dans le Val Maggia et un dans le district de la Riviera. En Valais, elle n'a pas fait de progrès depuis la semaine dernière, et reste limitée aux communes de Randogne et Gondo. Les journaux des Grisons annoncent que la maladie revêt un caractère particulièrement grave, à tel point que le 10 % au moins des animaux atteints meurent d'une paralysie du cœur. La « N. Z. » rapporte que sur un troupeau de 12 têtes, 6 animaux sont morts en très peu de temps d'une paralysie de ce genre.

On a trouvé le moyen de différencier les vins naturels des... autres

On vient de découvrir le moyen de différencier les vins naturels des vins de raisins secs à l'aide de la lampe de quartz. Voici, selon les « Mitt. des eidg. Gesundheitsamtes », comment ont procédé deux chimistes du service de l'hygiène publique, MM. les Drs Werder et Zach:

Ces chimistes ont examiné à l'aide de la lampe de quartz du vin de raisins secs, et une série importante de vins naturels d'origines et de fabrications différentes, par leur tenue aux rayons ultra-violet. Le vin de raisins secs montre une luminescence intense, bleu pâle, alors que les vins

naturels montrent seulement une teinte vert faible ou bleuâtre mais bien moins intensive. Les vins blancs montrent les différences à la lampe suivant qu'il s'agit de vins de raisins secs ou de vins naturels. Il est recommandé de les mélanger avec du noir animal à froid et de remuer fortement un moment. Pour les vins rosés, même opération, tandis que les vins rouges très forts en couleur doivent être additionnés avec précaution d'un peu de chlore pour faire disparaître la teinte et être additionnés ensuite de noir animal.

Ce nouveau procédé rendra certainement de signalés services, il contribuera à augmenter notre arsenal de défense contre les fraudes alimentaires pratiquées en grand par des « fabricants » plus ingénieux que scrupuleux.

UN ACCIDENT A EVIONNAZ

Un accident est arrivé jeudi soir à Evionnaz. M. Louis Mottet, sortant de la scierie, à bicyclette, se heurta à une auto. Le conducteur fit tous ses efforts pour éviter l'accident qu'il pressentait, mais, en vain. M. Louis Mottet fut heurté par l'auto et il fut assez sérieusement contusionné. Un pied était même replié sous lui. Il fut conduit à la clinique St-Amé à St-Maurice où M. le Dr Hoffmann lui prodigua ses soins assidus et immédiats. Le vélo est en pièces; l'auto est allé échouer dans un champ, mais elle n'a pas de dégâts.

1er Pèlerinage interdiocésain de la Suisse romande à Lisieux (24-28 septembre)

Il est rappelé que les inscriptions doivent se faire pour le 31 août, de préférence par correspondance, auprès de M. le curé de St-Léonard. Et encore, ne sont-elles définitives que lorsque les billets ont été intégralement payés.

Tout argent doit être versé au compte de chèques n° 654. L'envoi par mandat postal occasionne des frais au pèlerin et un supplément de travail au secrétaire, tandis qu'il se fait en franchise de port par chèque n° 654.

Prix des billets, I^{me} et II^{me} classe:

	I ^{me}	II ^{me}
Sierre	119.—	93.—
Sion	116.—	92.—
Martigny	113.—	89.—
St-Maurice	111.—	88.—
Aigle	109.—	87.—
Lausanne	104.—	83.—

Dans ces prix sont compris: billets de chemin de fer, pension de I^{me} classe à Lisieux, assurance vie, assurance accidents, manuel, insigne, autocars, pourboires, etc.

Dans la matinée du 25 septembre, on visitera en autocars Montmartre, N. D. de Paris et N. D. des Victoires. Dans l'après-midi, on arrivera à Lisieux.

D'autres renseignements utiles seront donnés après la clôture des inscriptions.

Les pèlerins qui s'étaient annoncés pour la date du 27 au 31 août qui avait d'abord été fixée et qui maintiennent leur inscription pour le mois de septembre (24-28), n'ont qu'à verser le prix du billet au chèque n° 654 et inscrire sur le verso du coupon leur nom et prénom, leur domicile et l'année de leur naissance. Que ce soit chose faite pour le 31 août.

Un sacrifice et une prompte décision. Vous ferez plaisir à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Elle nous rendra au centuple.

P.-S. — Prière à MM. les Rév. curés de recommander le pèlerinage de Lisieux.

Le Valais à la tête de la topographie suisse, sinon mondiale

Les plans d'ensemble originaux et leur reproduction

Le nom de ces plans est un peu long et compliqué, il rappelle légèrement le bureaucratisme. Pourquoi pas « plans topographiques » tout court? Affaire de sentiment? Ce n'est d'ailleurs pas important et si le titre est un peu long, on est frappé de la clarté technique et de la beauté artistique contenue dans ces plans. Il y a là évidemment un immense progrès réalisé par nos géomètres depuis une dizaine d'années. Je me souviens encore très bien des cartes 1:5000 qui se faisaient sous l'ancien régime du cadastre où il y avait déjà beaucoup d'art (surtout dans le titre), mais où les formes du terrain étaient plutôt vagues. Aujourd'hui le titre a disparu presque entièrement, il est plus que sobre, par contre le contenu des plans d'ensemble originaux (puisqu'il faut les nommer ainsi) rappelle les meilleures feuilles de l'atlas Sigfried. Les formes du terrain et la planimétrie y sont représentées avec une clarté et un naturel frappants.

Une feuille signée Clivaz donne les formes du rocher en hachures comme l'atlas Sigfried, les trois autres feuilles, par contre, signées Leupin et Schwank, Berne, représentent le rocher par des courbes de niveau. J'ai longuement réfléchi à cette différence essentielle et au pourquoi de cette différence. La solution me paraît simple: c'est la technique qui remplace l'art. En effet, les hachures ne sont utiles qu'à l'œil, mais on ne peut pas au moyen de celles-ci mesurer et comparer. Il n'est par exemple pas possible, sur un plan à hachures, d'établir un profil exact, de déterminer la pente du terrain, de se rendre compte de la profondeur d'un couloir, de la hauteur d'une couche géologique dans

les terrains rocheux. Tout ceci, par contre, se fait sur la carte à courbes de niveau, avec la même facilité et la même exactitude pour les terrains ordinaires que pour les rochers. Pour nous, en Valais, (et il en sera de même pour le Tessin, les Grisons, en un mot pour les Alpes en général) l'importance d'une telle représentation saute à l'œil, si nous pensons un seul instant à nos projets de routes, chemins de fer, travaux hydrauliques, qui tous touchent, sitôt qu'on a quitté la plaine, en grande partie la roche dénudée. Cette innovation (courbes de niveau au lieu de hachures pour la représentation du rocher) est si importante que l'on a bien le droit de se demander si elle ne devrait pas être introduite pour la carte 1:50,000 aussi. Je sais d'avance que le côté artistique de nos cartes fédérales y perdra, mais la carte n'est plus un produit artistique, elle doit être un produit technique. La technique a d'ailleurs son art aussi, c'est la simplicité, l'exactitude et la clarté. Si le massif du Haut de Cry ou les gorges de Gondo étaient représentées en courbes de niveau dans nos cartes 1:50,000, il n'est pas à douter que l'ingénieur, le géologue, le militaire (surtout l'artillerie et le génie) pourraient tirer, d'une telle représentation des formes, beaucoup plus que ce n'est possible actuellement.

Après cette petite excursion dans la cartographie fédérale, revenons à nos moutons, les plans d'ensemble. Ces plans contiennent non seulement la topographie mais encore les limites des grandes propriétés en montagne (limites de communes, d'alpages, de forêts, de consortages, indivis, etc.); ils jouent donc le rôle de cadastre foncier en même temps que celui d'une carte.

Il y a deux idées fondamentales qui sont à la base de ces plans. L'une est de profiter des plans cadastraux à grande échelle (1:500-1:2000) pour rassembler par réduction à une échelle plus petite (1:5000-1:10,000) tout ce que le plan parcellaire donne, ce que l'on appelle la planimétrie (voies de communications, maisons, limites de culture, etc.) et les cotes d'altitudes fournies par la triangulation. Cette réduction assure donc une exactitude très grande (0,1-0,2 mm.) de tout le contenu planimétrique du plan topographique. L'autre est de profiter de ce cadre très exact, comme base pour le lever des formes du terrain, ce que l'on appelle la topographie. Pour cette topographie l'exactitude est, également poussée au maximum permis par les méthodes actuelles et ceci avec beaucoup de raison, car ce sont les formes du terrain qui, sur notre terre, sont le plus stables.

Comparé à quelques générations humaines tout change: les routes, les habitations, les limites des parcelles et des cultures, mais les formes du terrain, à part de rares exceptions (glaciers, éboulements), restent constantes. Si donc les formes sont levées avec grand soin, elles le sont une fois pour toutes.

Dans la plaine ces plans se lèvent en général au moyen de la planchette qui s'appuie, comme nous l'avons dit, sur le réseau polygonométrique très dense du levé cadastral. En montagne, par contre, c'est au moyen de la photogrammétrie qu'on établit ces plans d'ensemble. La photogrammétrie est la plus récente, la plus exacte et aussi, quoique compliquée, dans son application, la meilleure marche des méthodes de mensuration topographique. Au moyen de deux photos prises à une certaine distance l'une de l'autre (photos jumelées) on obtient un relief stéréoscopique du terrain à lever. C'est sur ce relief que se font au moyen du stéréo-autographe tous les mesurages nécessaires à l'établissement du plan. Les avantages de cette méthode sur toutes les autres sont la grande exactitude et la possibilité de profiter largement de la courte saison en montagne, pour lever de grandes surfaces.

A côté des plans d'ensemble on trouve à l'exposition un tableau représentant le stéréoautographe de Wild, Heerbrugg, et l'on se rend bien compte qu'il s'agit là d'un instrument de haute précision. Pour donner une idée de cette précision, j'ajouterai que toutes les parties mécaniques et optiques de cette machine, qui se fabrique en Suisse, jouent avec une exactitude de moins d'un centième de millimètre.

L'utilité de ces plans topographiques à grande échelle est incontestablement très réelle. Ils forment la base de tous les travaux cartographiques fédéraux; ils assurent la propriété foncière des grandes parcelles en montagne; l'ingénieur et le technicien, de même que les communes, auront une base très sérieuse pour toutes les études de construction de routes et chemins de fer, pour les travaux hydro-électriques et miniers; le forestier possédera dès lors un plan d'aménagement de toutes nos forêts, lesquelles, de ce fait, pourront être exploitées et soignées systématiquement; les grands centres hôteliers, de même que les hôtels de montagne isolés, auront la possibilité de mettre une carte très exacte des alentours im-

médiats à disposition de leurs hôtes. Ajoutons aussi qu'ils sont d'une grande utilité au géologue, au philologue (étymologie), à l'historien, etc. Nous voyons donc que peu d'œuvres existantes rendent autant de services que le plan d'ensemble à toute notre économie publique. Le Valais cherche à accélérer le plus possible l'établissement de ces plans d'ensemble. Nous ne pouvons que nous en féliciter et remercier nos autorités cantonales de leur prévoyance.

Si la qualité des travaux se maintient à la hauteur de ce qui est exposé, et elle se maintiendra certainement, nous pourrions dire que, sous peu, le Valais marchera en tête de la topographie suisse, sinon mondiale; car, en effet, aucun des pays nous environnant ne possède actuellement des cartes à si grande échelle, ayant l'exactitude et la clarté de ces plans d'ensemble. Nous ne pouvons donc que souhaiter l'avancement rapide de ces travaux utiles autant à la science qu'à notre économie publique.

LES SPORTS

FOOTBALL

Sur le championnat suisse

Nous arrivons au terme de nos petits articles préliminaires, puisqu'il ne nous reste plus qu'à examiner les séries C et D.

Dans la première nous trouvons Monthey II, Martigny I, Sion II, Sierre I et Viège I.

Lutte toujours acharnée, pronostics impossibles. Une saison c'est Sierre, une autre Viège, puis Martigny, enfin Monthey; qu'advient-il cette année? Mystère. Aussi n'avons-nous qu'une chose à faire: souhaiter la victoire au meilleur.

A noter, dans cette série, l'abstention forcée du F.-C. St-Maurice, que des difficultés multiples contrarieront d'année en année davantage.

En série D, rares sont chez nous les équipes inscrites, la situation géographique ne permettant guère qu'aux clubs du Bas-Valais de se mettre sur les rangs. Ainsi cette saison nous avons un groupe formé de Monthey III, Aigle II, Montreux III, Olympia II et II b (de Vevey); dans cette catégorie les équipes sont tellement inconstantes et si souvent modifiées qu'il est bien difficile, sinon impossible, de prévoir avec quelque raison la victoire de l'un ou de l'autre.

Vouvry, pour des raisons que nous ignorons, ne s'est pas inscrit cette année. Il est possible que les difficultés de déplacement et les frais en sont la cause.

Nous donnerons dans un prochain numéro la liste des matchs prévus pour le 2 septembre avec nos premiers autant que fragiles pronostics.

XXXVIII^{me} FETE ROMANDE DE LUTTE Martigny, 26 août 1928

Nous l'avons déjà annoncé: les lutteurs de la Suisse romande, nos équiériers internationaux, nos olympiques, nos couronnés fédéraux et cantonaux viendront s'affronter avec notre jeunesse pendant cette importante manifestation sportive.

Le samedi soir et le dimanche sur le podium de la cantine il y aura de nombreuses productions par les sociétés locales qui toutes ont spontanément offert leur précieux concours.

Une équipe de toute première force, comprenant des couronnés fédéraux et des as ayant pris part aux éliminatoires olympiques sera là.

Meister, le célèbre joueur de cor des Alpes, et l'un de nos virtuoses suisses dans le jeu du drapeau, se produira également pendant les soirées et ce sera chose courue et admirée.

Dès le dimanche matin, les spectateurs charmés pourront assister à de superbes passes de lutte. Le banquet officiel aura lieu à la cantine, en présence de M. le président du Conseil d'Etat de Cocatrix, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur de notre Fête romande.

Conduit par l'« Harmonie municipale », le cortège promet d'être imposant, et nous nous permettons de faire encore une fois appel à la population de Martigny, si accueillante, pour donner un air coquet à notre ville.

Au retour du cortège sur la place de fête les luttes continueront pour le championnat et les places d'honneur.

La proclamation des prix suivra cet après-midi palpitant.

Bienvenue aux lutteurs romands

Les autorités, la population et les gymnastes de Martigny se félicitent de vous avoir pour hôtes et vous adressent leurs meilleurs souhaits.

La fête de dimanche est la 38^{me} depuis la fondation de l'Association romande de lutte et c'est la première fois que Martigny a le privilège d'en assurer l'organisation. Nous sommes sensibles à cet honneur et nous vous remercions de cette marque de confiance.

De tous les points de la terre romande, des hauteurs du Jura, de Fribourg, de Genève, des bords du bleu Léman, du Valais tout entier, vous avez répondu à notre appel.

Nous saluons en vous la jeunesse et l'espoir de la nation et nous admirons l'esprit de solidarité qui vous unit les uns aux autres.

Gymnastes et bergers-lutteurs, nous vous souhaitons un heureux séjour dans notre petite cité.

Soyez les bienvenus.

Fête cantonale de Charrat

Charrat, charmant petit village au pied du coteau, se prépare à recevoir ses hôtes. Les préparatifs se poursuivent avec entrain; le comité d'organisation et les commissions rencontrent partout un accueil réjouissant. Le pavillon des prix sera des mieux garnis.

Les inscriptions des gymnastes valaisans et des invités se font nombreuses, des noms

réputés sont annoncés. Les sections de pupilles se préparent également pour le 23 septembre.

Que ceux qui veulent voir du beau travail retiennent cette date et viennent nombreux à Charrat le 23 septembre. S. Y.

DERNIÈRE HEURE

Vaste complot au Japon

LONDRES, 24. — Selon le « Daily Telegraph », les arrestations en masse de grévistes au Japon, en avril dernier, ont englobé de nombreux partisans de sectes politico-religieuses, qui parallèlement avec l'agitation communiste complotèrent contre le régime établi et la famille impériale. Sur 385 arrestations de propagandistes de ces sectes, 180 auraient été maintenues. Les documents saisis auraient révélé l'existence d'une vaste conspiration anti-monarchique, basée sur un schisme religieux et sur les menées de laquelle le silence avait été gardé jusqu'à ce jour. D'après le « Daily Telegraph », la loi d'exception votée récemment à Tokio et décrétant la peine de mort contre les agitateurs anti-gouvernementaux et anti-monarchistes serait la conséquence de cette grande révolution, ainsi qu'une mesure de protection dictée par l'approche du couronnement.

M. Kellogg débarque au Havre

LE HAVRE, 24. — MM. Kellogg et Mackensie King ont quitté l'« Ile de France » à 7 heures. Ils ont été reçus par le préfet de la Seine-Inférieure, qui leur a souhaité la bienvenue au nom du gouvernement français.



Madame Jacques LUISIER et son fils Charles, à Martigny-Ville; Monsieur et Madame Ferdinand LUISIER-COUDRAY, à Martigny-Ville; Mademoiselle Gabrielle LUISIER, à Martigny-Ville; Monsieur et Madame Georges LUISIER et leur fille, à Martigny-Ville; Monsieur et Madame Jules BELLIN-CHARLEY, à Chamoni; Les familles LUISIER et BOUCHARD, à Martigny-Ville; Les familles LUISIER, FELLE et BES-SARD, à Bagnes; Les familles COUDRAY, MAYE, COMBY, JULLAND et REMONDEULAZ, à Chamoni, Saxon et Ridde; Les familles BELLIN et CHARLEY, à Chamoni, ainsi que toutes les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Jacques Luisier

Négociant

leur très cher époux, père, fils, frère, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé accidentellement dans sa 30^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise, le 23 août 1928.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 26 courant à Martigny, à 10 h. 45.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Le Dr et Mme L. CHOQUARD et leurs enfants ont la douleur de vous annoncer le décès de leur cher petit

Pierre-Marie

survenu le 24 août, à l'âge de 5 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, dimanche 26 août, à 15 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

CONSTIPATION



Un purgatif ne saurait guérir la constipation parce qu'il est trop violent et n'agit qu'une fois. Au contraire, les petites pilules laxatives Carters agissant modérément en stimulant les fonctions intestinales et en régularisant le cours de la bile. Composées exclusivement de végétaux, elles assurent le bien-être des intestins et permettent d'éviter toutes les maladies dues à

LA CONSTIPATION

soit maux de tête, nausées, migraines, vertiges, teint bilieux, etc.

UNE PETITE PILULE UNE PETITE DOSE UN PRIX MODÉRÉ

Vous les obtiendrez dans toutes les pharmacies au prix de fr. 1.50 l'étui.

Echantillon gratuit sur demande adressée à la Carter's Co, 11, avenue industrielle Jacques Mercier, Lausanne.

CARTER'S LIVER PILLS

demande.

CAFÉ DE LA TERRASSE SIERRE - SIDERS

A l'occasion de l'Exposition cantonale valaisanne de Sierre

Grand Match de Quilles

avec un enjeu de fr. 2500.—
divisés en 30 prix en espèces et 10 prix d'honneur sur le Jeu de Quilles installé avec les dernières nouveautés techniques, par la

Maison Morgenthaler
Fabrique de Jeux de Quilles, Zurich et Berne

Ouverture : Samedi, 18 août 1928
Clôture : Dimanche 23 septembre

Les propriétaires de jeux de quilles sont cordialement invités à visiter ce jeu moderne et te soussigné met gracieusement à leur disposition les plans et conditions.

L'organisateur :
W. BAUMANN, RORSCHACH
Représentant de la Maison Morgenthaler & Cie
Fabrique de jeux de quilles de précision et de billards Zurich et Berne

P. S. Un plan détaillé concernant le match de quilles est envoyé sur demande.

SAXON

Dimanche 26 août 1928. — A l'occasion de la St-Félix
Fête champêtre
offerte par la Fanfare l'«Avenir»
Dès 14 heures, concert. — Bal avec orchestre.

Valaisans de passage à Lausanne

pour visiter le Comptoir, faire du sport ou du service militaire, ne rentrez pas sans avoir passé au

Café de la Pontaise

à 3 minutes de distance. Réception cordiale. Consommation et restauration de choix à des prix modérés. Deux jeux de quilles à disposition

Tous les jours concert
par le célèbre Panatroppe Brunswick

Rue de la Pontaise 46 Téléphone 22.270
Se recommande : **Pera-Carruzzo.**

Voici votre **RÊVE** si long-temps attendu



qui révolutionne tout ce qui s'est fait dans ce domaine jusqu'à ce jour
Visitez notre superbe stand à

l'exposition de Sierre

et profitez de nos prix spéciaux pour toutes commandes faites pendant l'exposition
Fourneaux à gaz, à bois et à charbon

DÉPOT DE LA FABRIQUE :
E. CONSTANTIN
A la Bonne Ménagère
Téléph. 307 Sion Téléph. 307

Collège catholique

Près St-Michel (Zoug)
Cours préparatoire pour Français et Italiens. — Ecole secondaire. — Gymnase — Cours commercial. — Ecole normale. — Internat pour élèves de l'Ecole Cantonale. — Situation magnifique et salubre — **Rentrée : 2 et 3 octobre.** Programme et renseignements sans frais
LA DIRECTION

CHASSEURS

Cartouches de chasse
cal. 12 et 16, marque ALPHA, supérieures à la T., fabrication suisse de haute précision, en b. de 10
E. Faisant, armurier, Martigny-Ville
Téléphone 165

Recrues III/I

Pour passer votre soirée agréablement et à peu de frais allez au **CAFÉ DU STAND**, à côté des Casernes. Grande salle avec piano électrique, Jazz-Band, Salon de lecture, jeu de qui les, etc.
VINS DU VALAIS
RENDEZ-VOUS DES AMIS VALAISANS
E. Croisier-Gay.

Agriculteurs

Pendant la durée de l'Exposition cantonale **visitez mon dépôt à Martigny-Ville**
Merite rabais sur charrues, pressoirs américains, chapper, à purin. Machines de confiance transportables. Facilités de paiement
mal, qui se **Roduit**, Téléph. 172 Martigny
le qual de la g. nique parmi les

ETUDIANTS

trouveront à Sion pension et demi-pension chez Mme Vve J. Luisier, rue de Savièse. Sérieuses recommandations. — Adresse jusqu'au 8 septembre : Villa du Parc, Salvan.

CHEVROLET
Torpédo
Fr. 5550.-
CH. PAULI - SION
Téléphone 3

A vendre

DOMAINE

aux environs de Monthey, 5 hectares environ, tout en culture, av. arbres fruitiers. Bâtiment contigu à l'exploitation. Outils de campagne, meubles d'appartement et détail si on le désire. Facilités de paiement. S'adresser au Nouvelliste sous E. M. C.

Rien que **30 centimes**
le paquet de ce bon **tabac Miva**
Dans les magasins.
Wiedmer Fils S.A.
Manufacture de tabacs, Wasen/ve.

De l'histoire:
Mourant de soif aux Pyramides, Bonaparte appela Kieber, Et lui dit «zut» ma gourde est vide, Verse un bon **Diablerets**, mon cher.

Fromage

Petit fromage de montagne tout gras, 6 à 8 kg. à fr. 2 50
Petit fromage salé maigre et 1/4 gras, 6 à 8 kg. à fr. 1.60 et 2.—
EXPÉDITION SOIGNÉE
J. Schelbert-Cahenzli
FROMAGE
Kaltbrunn (St-Gallen)

On cherche pour ménage de veuf, chargé de famille une **personne de confiance** et de dévouement, connaissant tous les travaux du ménage. Salaire à convenir. S'adresser par écrit sous chiffres JH. 367 St. aux Annonces-Suisse S.A., Sion.

38^{me} Fête romande de Lutte MARTIGNY

Dimanche 26 août 1928
Luttes suisses et libres
Samedi et dimanche, grandes soirées de gala à la cantine
Démonstrations et productions artistiques

Banque Cantonale du Valais
Nouvelles cassettes à disposition des déposants, permettant à chacun de contrôler en tout temps le montant des économies réalisées :
S'adresser au Siège de SION, aux Agences, Comptoirs et Représentants



St-Maurice Vente d'immeuble aux enchères

Les hoirs de Maurice Luisier exposeront en vente à l'enchère publique, le dimanche 9 septembre, à 14 h., à l'Hôtel Dent-du-Midi, l'immeuble art. 147, folio 4, bâtiment avec magasin, qu'ils possèdent en ville de St-Maurice. Prix et conditions à l'ouverture des enchères. Pour renseignements s'adresser à **Oswald Mottet**, notaire

La vente la plus populaire
Le clou de l'année
commencera
Lundi 27 août
Toute ménagère soucieuse profitera des avantages que lui offre notre vente de séries
1.95 1.45 95 ct.
Demandez le journal spécial
H.-S. WALTHER S.A. & Cie
VEVEY

Collombey - Combustibles

Les soussignés ont l'honneur d'aviser le public, qu'ils viennent d'ouvrir à Collombey, un commerce de charbons des meilleures provenances : briquettes, anthracite houille, coke, etc.
Nous espérons par nos prix et par la qualité obtenir la confiance que nous sollicitons.
Veuillez, lors de vos achats, consulter nos prix.
Se recommandent : **Magnin frères.**

Entrepreneurs

LA MAISON ROBERT AEBI & Cie, S.A. à ZURICH expose à Sierre à l'Exposition cantonale, Stand derrière le collège : **Bétonnières** les plus perfectionnées, actionnées avec moteur électrique et à benzine, **Élévateurs**, treuil de monte-charge le plus simple, **matériel roulant**, **machines** visibles en fonctionnement **Dépôt** de matériel roulant Riddes, Valais. **Vente et location.**

Exposition cantonale valaisanne, Sierre

On demande pour samedi et dimanche
15 SOMMELIÈRES
connaissant à fond le service. Se présenter au Bureau de la Cantine à Sierre

On cherche
4 à 6 tailleurs de pierres
à la Carrière Losinger & Cie à Massongex.

Pompes funèbres Générales S. A.
Téléphone 29.202 LAUSANNE Téléphone 29.202
GERCUEILS - COURONNES
AGENCES ET DÉPÔTS EN VALAIS
St-Maurice : **Albert DIRAC**, Téléphone 19
Monthey : **Ch. COTTET**, Téléphone 3
Sierre : **Joseph AMOS**, Téléphone 16
Martigny : **Rob. MULLER**, Téléph. 159
Saxon : **Gust. MAYENCOURT.**

Vétroz - Vigne à vendre

A vendre une vigne à Romolivaz, de 450 toises, fendant, propriété de M. Lucien Cottagnoud, récolte y comprise.
Faire offres à : M. Albert Papilloud, avocat, Sion.

Place du Casino - Martigny-Ville
Le Grand Cirque-Ménagerie
qui devait s'installer à Sierre est venu s'établir à Martigny, à l'occasion de la Fête de Lutte. — Samedi 25 août à 20 h. 30 : 1^{re} représentation de gala
Dimanche et lundi : matinées et soirées à 15 h. et 20 h. 30
Avec des artistes de 1^{er} ordre : MISS PIERRETTE, la plus petite artiste miniature contorsionniste, équilibriste, unique en son genre. — **RENÉ**, le plus petit chef d'orchestre et danseur du charleston, black-bottom et danses classiques (ces deux petits artistes sont âgés de 5 ans et demi)
À chaque représentation, le célèbre dompteur Fernand avec ses fauves. — Ecuyers, écuyères, Numéros excentriques. Plusieurs chevaux dressés en liberté
Les intermèdes sont remplis par l'inimitable trio Clown le Flegme : **Auguste, Bobi et Chocolat**
Visite des bêtes fauves — Artistes de 1^{er} ordre — Grandes attractions — Carrousel, Balançoires, Tir, Escarpolettes. Tout le monde est invité à venir voir ce joli champ de fête.
LA DIRECTION

Pour le Cours de Répétition
GRAND ARRIVAGE DE
chaussures militaires
à des prix très avantageux
Fr. 21.50 24.— 26.—
CHAUSSURES CLAUSEN - SION
Expéditions par retour du courrier
Téléphone 153



ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE
est recommandé depuis 53 ans comme : **Boisson hygiénique et d'agrément** :
Une dizaine de gouttes dans un verre d'eau fraîche, sucrée ou non
Fr. 1.75 et fr. 2.50 le flacon rond. Exigez bien l'Américaine.

La Saccharine HERMES
pour les mets et boissons
est plus avantageuse que le sucre
Pour diabétiques. **Absolument inoffensive.**
Ne doit jamais être cuite.
EN VENTE PARTOUT.

ST-MAURICE
APPARTEMENT
à louer, 6 pièces, eau, gaz et lumière. — Adresser offres à Madame Luisier, à Salvan, jusqu'au 8 septembre, puis à Sion, rue de Savièse.

CHEVROLET
conduite intér. 4 portes
Fr. 6650.-
CH. PAULI - SION
Téléphone 3

Ovales
A vendre 4 ovales en bon état, de la contenance suivante : 2 de 1650 litres, 1 de 920 litr., 1 de 450 litr., plus un fût à mousseux, 1 pompe à transvaser en bon état, avec accessoires, 16 mètres de tuyaux, 1 syphon et robinets, à enlever tout de suite. S'adresser à **Tobie Stucky**, Villard sous Blonay.

A louer à partir du 15 novembre en Vasselín
deux appartements
de trois et quatre chambres, cuisines, dépendances, eau, lumière et jardin potager. S'adresser **Camille Gex**, à Cries s. Bex

Bon café
à remettre à 2 minutes de la gare Cornavin Offres sous chiffre F 57084 X, Publicitas, Genève.
On cherche pour époque à convenir pour Hôtel-Restaurant de 25 lits, une bonne **cuisinière**
propre, ayant bon caractère. Faire offres sous P. 4324 S. Publicitas, Sion.

Dr O. Gentinetta
Sierre
médecin-spécialiste oreilles, nez, gorge
de retour
le 30 août

A vendre
place à bâtir
aux Mayens de Sion. Belle propriété de 2000 m2 Source captée sur place. Pour renseignements s'adresser à F. Debons, Mayens de Sion.
Entreprise cherche **employé correspondant et comptable** connaissant à fond la partie entreprise.
Ecrire sous A. 25954 L., à Publicitas, Lauanne.

ORGUE
d'église, 13 jeux, 2 claviers, très beau buffet, à vendre à très bas prix.
G. et A. Tschannun, 46, rue du Grand pré, Genève.

A vendre une
JOLIE MULE
de quatre mois chez Aifrep Farquet, à Martigny-Ville

CHEVROLET
conduite intér. 2 portes
Fr. 6100.-
CH. PAULI - SION
Téléphone 3
Cuisinière
demandée par Restaurateur-crémier à Genève, pour 1^{er} septembre.
Offres avec cert. et photo à Mlle M. BILLAUD, 18 Boul Georges Favon 18, GENÈVE.

A vendre un **âne**
faute d'emploi. S'adresser à Terretaz Alexis de Jean, Levron sur Vollèges.

CHEVROLET
châssis 1 1/4 tonne
Fr. 5300.-
CH. PAULI - SION
Téléphone 3

Une bonne laveuse
au mois est demandée pour tout de suite par établissement privé.
Adresser offres à l'Administration de la **MÉTALLIE, Nyon.**
On cherche à placer un **garçon**

de 15 ans, libéré des écoles dans bonne famille catholique pour travail de la campagne ou auprès du bétail. S'adresser au Nouvelliste, sous V. M.
Jeune fille
demandée de suite pour ménage. Pharmacie Antille, Sierre.

Maraîcher
Campagne avec terrain attendant, ou parc avicole, est demandé à reprendre ou à louer Offres à A. CAVIN, Grand-St-Jean 24. Lausanne.
On demande une **personne** sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné. S'adresser à Mme Vve Georges Morand, Martigny.

A vendre en bon état un **piano électrique**
marque Charrière de Bulle. S'adresser au Café de Vallette, Monthey.

Cours de répétition du R. I. mont. 6

Le Département militaire du canton du Valais porte à la connaissance des intéressés que les trains spéciaux suivants seront mis en marche le 27 août pour l'entrée en service du Rég't inf. de mont. 6.

I. Chemins de fer fédéraux :

St-Maurice	dép. 7.10
Evionnaz	> 7.19
Vernayaz	> 7.25
Martigny	> 7.33
Charrat-Fully	> 7.39
Saxon	> 7.46
Riddes	> 7.52
Chamoson	> 7.57
Ardon	> 8.03
Sion	arr. 8.10

Ce train spécial doit être utilisé par les hommes de la région St-Maurice-Ardon et ceux du Val d'Entremont.

Les hommes de la région Bouveret-Masongex seront transportés par les trains réguliers No 1422 (Bouveret, dép. 5.38) et No 1368 (St-Maurice, dép. 6.24 ; Sion, arr. 7.18).

Pour le contingent Sierre-St-Léonard, le train régulier arrivant à Sion à 7 h. 20 sera renforcé.

Les trains désignés ci-dessus pour chaque région doivent seuls être utilisés par la troupe. (Exception faite des hommes visés par le chiffre 1 des instructions de l'affiche de mise sur pied).

II. Martigny-Oslières :

Orsières	dép. 6.30
La Douay	> 6.38
Sembracher	> 6.45
Bovernier	> 6.58
Les Valettes	> 7.00
Martigny-Croix	> 7.09
Martigny-CFF	arr. 7.20

III. Martigny-Châtelard

Châtelard-Trient	dép. 5.35
Châtelard-Village	> 5.40
Finhaut	> 5.53
Trétien	> 6.07
Marécottes	> 6.14
Salvan	> 6.23
Vernayaz	arr. 6.58

Les militaires devront continuer dès Vernayaz-Village (gare CFF) par le train spécial CFF (dép. 7.25 ; arr. Sion 8.10).

IV. Monthey-Champéry-Morgins

Champéry	dép. 4.55
Val d'Iliez	> 5.10
Troistorrens	> 5.24
Monthey-CFF	arr. 5.55

La participation socialiste au Conseil fédéral

Dans la séance du comité central socialiste, M. Ch. Schürch a présenté, au nom du groupe socialiste romand de Berne, la proposition suivante destinée au congrès de Zurich :

« Le congrès, considérant que le socialisme doit exercer en toute circonstance son influence, rappelle à toutes les instances du parti la nécessité de pénétrer dans tous les Conseils législatifs, administratifs et exécutifs de la nation, sur le terrain communal, cantonal et fédéral, et les invite à ne négliger aucune occasion d'affirmer leur volonté en ce sens. »

Cette proposition a été rejetée par 28 voix contre 7. Elle n'a recueilli les voix que des socialistes neuchâtelois, fribourgeois et romands de Berne.

Les Postes

Le compte d'exploitation des Postes pour le mois de juillet boucle par un excédent de 1,988,000 fr. aux recettes contre 1,665,000 fr. en juillet de l'année der-

nière. Pour les sept premiers mois de l'année, le bénéfice est de 6,656,000 fr. contre 4,570,000 fr. pour les sept premiers mois de 1927.

Un jeune homme blessé

On a trouvé à Aigle, au bord de la Monneresse du Clôître, et l'on a transporté à l'Infirmerie d'Aigle, blessé à la tempe d'une balle de revolver, un jeune homme de 29 ans, Lucien Eumermuth, dont les parents habitent Aigle. M. le Dr Soutter, qui lui a donné ses soins, ne peut encore se prononcer sur son cas.

L'ETABLISSEMENT DU PERSIL A LA SAFFA

La maison Henkel & Cie, S. A., à Bâle, présente, dans un grand bâtiment indépendant des autres et fermant l'allée principale qui traverse la « Saffa », une riche exposition très instructive, démontrant la nature, la fabrication, l'emploi et l'importance de sa lessive Persil. Le bâtiment, très sombre de lignes, couronné de 3 colonnes qui contiennent du fil et qui dominent toute l'exposition, couvre une surface de 300 m².

Après avoir traversé un salon de réception gai et de teintes harmonieuses, le visiteur entre dans la salle d'exposition proprement dite dont la diversité et les couleurs le surprennent et le captivent. C'est là qu'il se rend compte de l'importance et de la complexité de cet établissement. Ici tout est mouvement, tout vit, tout est suggestif.

Deux grandes colonnes, contenant chacune environ 50,000 fils de coton en couleurs, soit 200 kilomètres, dominent le local. Ces fils n'ont pas été lavés moins de 50 fois dans un lissu de Persil, sous contrôle officiel. Des ventilateurs font flotter ces masses de coton et l'on peut remarquer, grâce à des jets de lumière dérobés, combien le Persil blanchit et conserve les couleurs. Dans le fond de l'exposition s'élève une énorme pyramide de mousse, baignée d'un flot de lumière de diverses couleurs provenant de globes lumineux.

Une machine savamment combinée, en plein fonctionnement, montre comment le Persil est pesé exactement et mis en paquets, et comment ceux-ci sont fermés, le

tout en une seule opération. Les paquets remplis et fermés sont mis en caisses qui sont aussi marquées et fermées automatiquement.

L'action extraordinaire du Persil, ses nombreuses possibilités d'emploi sont démontrées d'une manière instructive par toute une série de pièces de linge lavées dans un lissu de Persil. Des tableaux illustrent la manière dont il faut utiliser le Persil, ainsi que les grands avantages qu'il présente, lorsque le mode d'emploi est strictement observé. Des pièces de linge qui ont été utilisées normalement et lavées longtemps, même jusqu'à 20 ans, au Persil, montrent dans quelle grande mesure la méthode de lavage au Persil ménage les tissus.

Une chose digne aussi d'attention est une machine à laver démonstrative, dans laquelle une bande de toile sans fin est continuellement maculée, puis lavée automatiquement au Persil. Le procédé de nettoyage dure à peu près 15 minutes.

Plus loin, un tableau démonstratif représente la fabrication du Persil, ses matières premières et produits intermédiaires. Des diapositives illuminées font voir les diverses méthodes de lavage usitées dans beaucoup de pays.

L'exposition tout entière est très intéressante et instructive pour le visiteur, surtout pour la ménagère et la mère de famille.

ECOLE PIGIER

LAUSANNE St-Pierre 8 LAUSANNE

POLY H. E. C. Maturité
Sciences commerciales
Sténo-dactylo - Langues

Renseignements, Références par la direction



Conservez votre santé en exigeant une

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE. — C'est la SAFFA, première exposition nationale suisse du travail féminin, qui s'ouvrira à Berne le 26 août, qu'est, en bonne partie, consacré le numéro 953 de la PATRIE SUISSE : portraits de Mmes Rose Neuenchwander, présidente, et Anna Martin, commissaire générale ; de Mme Glaetli-Graf, présidente de la grande Commission ; vues d'ensemble de l'exposition et de quelques bâtiments typiques, etc.

Les Eclaireurs suisses au Liechtenstein ; une nocce du XVIII^e siècle à Grimentz (val d'Anniviers) ; un poste de T. S. F. ; de belles vues des Rochers de Naye ; une chatte allaitant de jeunes hérissons à Bex ; la Fanfare municipale de Schaffhouse à Paris, y font à l'actualité une large part.

Le superbe « Athlète au Repos », qui a valu à Milo Martin le deuxième prix de sculpture au concours d'art des IX^{es} Jeux Olympiques, à Amsterdam ; de belles reproductions des tapisseries enlevées en 1536 par les Bernois, et qui font aujourd'hui l'ornement du Musée historique de Berne, y font la part de l'art.

C'est un très beau et très intéressant numéro. R. T.

LES SPORTS

Des matchs internationaux

L'Association suisse de football et d'athlétisme vient de compléter son calendrier de la saison 1928-29 par les matchs internationaux que voici : le 14 octobre, en Suisse, Suisse contre Italie ; le 28 octobre, à Vienne, Autriche contre Suisse ; le 1^{er} novembre, à Budapest, Hongrie contre Suisse ; le 17 février, à Dusseldorf, Allemagne contre Suisse ; le 17 mars, à Amsterdam, Hollande contre Suisse ; le 7 avril, en Suisse, Suisse contre Hongrie ; le 12 mai, en Suisse, Suisse contre Tchécoslovaquie.

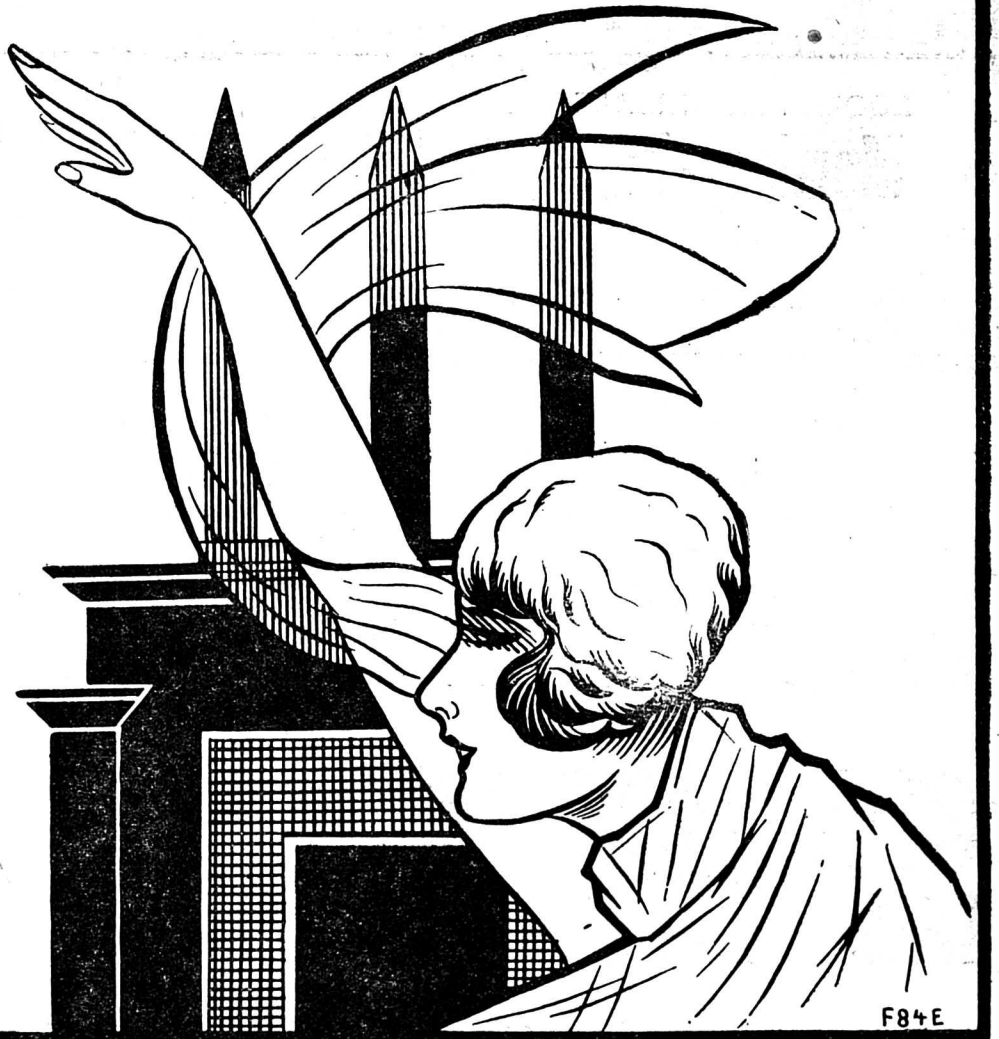
Saffa et Persil

poursuivent le même but : réduire la durée du travail et épargner les forces de la femme.

PERSIL dans le ménage, un symbole du progrès!

Visitez le Pavillon «PERSIL» à la Saffa!

Henkel & Cie, S. A. Bâle, Fabrique à Pratteln



HOTEL DU CHEVAL-BLANC MONTHEY

Café - Restaurant

Cuisine soignée — Vins de premier choix

Salle pour Sociétés

Nouveau propriétaire : J. MACHOUD.

SPECIALITE ITALIANE

SALAMINI da cuocere e Cottechini. PANCETTA arrotolata. LARDO GRASSO. SALAME crudo Milano. - Sped. franco di porto per ordini di fr. 20. — Prezzi modici

SALUMERIA L. MEDANA

Mercerie 13 LAUSANNE Tél. 28.839

L'eau d'Éptingen EST PRÉVENTIVE ET CURATIVE

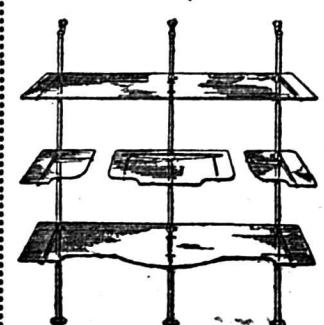
Dépositaire : Distillerie A. METRAL, fils, Martigny

EXPOSITION CANTONALE VALAISANNE SIERRE 14 AOUT 1928 23 SEPTEMBRE SIERRE

AGRICULTURE - INDUSTRIE
ARTS ET MÉTIERS
BEAUX-ARTS

9 septembre : FÊTE DES TRADITIONS
GRAND CORTÈGE

FABRIQUE D'ETALAGES



VITRINES, CUIVRERIE ET ACCESSOIRES pour tous commerces

BURY & BABEL

GENÈVE 3, RUE DE RIVE Téléphone Stand 39.60

LE

Pensionnat Ste-Marie de Valère à SION

reçoit les jeunes gens de l'Ecole Industrielle inférieure et ceux qui se préparent au Collège et à l'Ecole Normale.

Le prospectus est envoyé sur demande.

Les Produits Maggi rendent service.

Banque Tissières fils & Cie
Martigny

Nous payons actuellement :

Dépôts à terme 3 à 5 ans **5** %

Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) **4**¹/₄ %

Comptes-courants à vue **3**¹/₂ %

Comptes-courants **3**³/₄ - **4**³/₄ %
(BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.)

CHANGES
et toutes Opérations de Banque

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

VINS ÉTRANGERS
ordinaires et en bouteilles. — Demandez échantillons et prix. Livraison à domicile par camion. A. ZUFFEREY & Cie. Sierre.

Regulateurs modernes Superbes ornements d'intérieur

4 ans de garantie | 7 mois de crédit

Cabinet chêne ou noyer, verres à biseaux, haut. 80 cm. cadran et pendule argentés et dorés.

N° 311 Sonnerie cathédrale. heure et 1/2 heure. comptant fr. 90.- accompte fr. 20.- à terme - 97.- par mois - 10.-

N° 310 Sonnerie idéale 3 tons cathédrale comptant fr. 117.- accompte fr. 20.- à terme - 126.- par mois - 14.- N° 313 sonnant les 4/4, carillon Westminster. 5 tons cathédrale comptant fr. 170.- accompte fr. 35.- à terme - 185.- par mois - 20.-

Au comptant 10 %

Ces régulateurs sont d'une fabrication très soignée. Ils sont exactement comme le dessin ci-contre.

Gratuit si vous désirez acheter des Montres, Pendules, Bijoux, etc. demandez notre Catalogue illustré qui contient les dernières nouveautés en spécialisant l'article qui vous intéresse

FABRIQUE MUSETTE
CHAUX-DE-FONDS

AVIS
Pour avoir un joli chez-soi, achetez votre mobilier à la Fabrique de Meubles

Widmann Frères
SION
Prés de l'Eglise protestante
Catalogue et devis gratuits. Prix modérés.

Pensionnat Ste-Marie
ECOLE INDUSTRIELLE
Martigny-Ville

Rentrée des internes, lundi 24 septembre et celle des externes, mardi le 25 à 8 heures. Pour renseignements, s'adresser à la Direction du Collège.

FRUITIERS BOULANGERS SHELL

VOUS PRÉSENTE DANS SON CHALET A L'EXPOSITION VALAISANNE A SIERRE DU 14 août AU 23 sept.

LES APPAREILS A L'HUILE COMBUSTIBLE DE FABRICATION SUISSE.

LUMINA S. A.

MARTIGNY - GENÈVE - BUSSIGNY - NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS - ZOLLIKOFEN



Ton linge sera blanc Et conservé longtemps Si de Schuler tu prends Le savon excellent.

"SAVON D'OR" et "SAVON LA RUCHE" De Schuler

avec bon

Le système de bons Schuler une tirelire pour la ménagère.

ALLUMETTES
et feux d'artifice de tous genres, Crème pour chaussures, "Idéal", Encaustique, Huiles pour plancher, Pailles de fer, Graisses pour cuirs, laques pour cuirs, etc. sont fournis le meilleur marché et en qualités par G. H. FISCHER, Fehraltorf, (Zurich), fabrique suisse de produits chimiques. Allumettes de tous genres Fondé en 1860 Demandez les prix

Galvanisage Plombage Etamage à chaud d'objets et d'ustensiles neufs ou usagés qui rouillent
Prix modérés
Zinguerie Georg. MADER
Tél. 22.7.4. Lausanne.

Manufacture d'instruments de musique en cuivre en tous genres
Rufli & Vonnez
Payerne
Fourniture d'instruments neufs Réparations soignées
PRIX MODÉRÉS

Achetez la mach. "Helvétia" Seule marque suisse !

Petits paiements mensuels
Demandez les prix réduits avec catalogue gratuit No 28.
Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

ESCARGOTS
On demande à acheter par petite et grande quantité des escargots bouchés. S'adr. à la Maison GENRE et ROUX, Les FOURGS. (Doubs, France.)

Comptabilités de tous systèmes
Organisation Expertises Vérifications
Nouvelle méthode sur fiches
G. DUPUIS, Martigny
Fiduciaire romande
ON SE REND A DOMICILE

LE SERVICE D'ESCOMPTE
freine les dépenses superflues

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY S. A.

Dépôts à terme à 3 et 5 ans
Comptes-Courants
Prêts sur billets
Ouverture de Crédits
CHANGE

Nous traitons toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

CAISSETTES A RAISIN
montées ou non à la Parqueterie d'Aigle
CAFE-RESTAURANT
à vendre aux abords de Montreux, à l'arrêt d'une ligne de chemin de fer, un bâtiment ayant café-restaurant avec salle pour sociétés et jeu de quilles. On traiterait avec le versement d'un acompte de frs. 10.000.— S'adresser à l'Etude du notaire FAVRE, à Montreux.

LA CHARCUTERIE
G. BURNIER
5 Palud, Lausanne
baisse ses prix et expédie ses délicieux : Jambonneaux fumés à fr. 3.60 le kg; bajoues (maigre) à fr. 3.60 le kg; lard gras salé à fr. 2.60 le kg. Marchandi e du pays extra. Rabais par grande quantité.

GRASSE POUR CHAUSSURES AU BLAIREAU
Assouplit, Imperméabilise, Conserve le cuir
FABRICANTS FLEURIER

Voulez-vous prendre femme
faites alors une annonce dans la rubrique «Mariages» de la „Schweiz. Allgemeine Volks Zeitung“, à Zofingue. Tirage garanti: 85.300. Clôture des annonces: mercredi soir. Prenez garde à l'adresse exacte.

A vendre **vases de cave**
tonneaux et tines, différents grandeurs, en très bon état. Un pressoir en granit de 100 brantées. S'adresser à l'agence d'affaires Cyprien Varone, Sion. Téléph. 4.68

Faire-part deuil sont livrés en 2 h. par l'IMPRIMERIE RHODANIQUE